

HÉBERGEMENTS NON CLASSÉS : ETAT DECLARATIF DE PERCEPTION DE LA TAXE DE SEJOUR

mois de : 2023

L'hébergement était fermé sur cette période

Nom de l'hébergeur :

Adresse de l'hébergeur :

Nom de l'hébergement :

Adresse de l'hébergement :

si différente de celle de l'hébergeur

Nombre de nuitées réalisées

↓ nombre de nuitées réalisées **par vos soins** + nuitées des **plateformes numériques pour lesquelles vous avez collecter la taxe** à remplir

↓ *montant collecté après le calcul au % (F)*

* nuitées assujetties

A - €

* nuitées exonérées

◆ les personnes mineures

B x 0€

◆ les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le

C x 0€

◆ les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

D x 0€

◆ les locations à moins de 1€ la nuit

E x 0€

Nuitées totales comptabilisées

- ← A+B+C+D+E

MONTANT DE LA TAXE DE SEJOUR COLLECTEE

- € ← F

Ce document est à retourner **complété, signé** et **accompagné de votre état de perception signé**, à la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain - 143 rue du Château 01150 CHAZEY SUR AIN ou par e-mail plainedelain@taxesejour.fr, au plus tard **le 5 de chaque mois**.

Aucun règlement n'est à joindre à ce document. Vous recevrez un état récapitulatif des sommes déclarées à chaque trimestre échu, qui sera édité à partir des éléments communiqués mensuellement.

Date :

Signature du déclarant :